

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 21 JUIN 2017

Présents : CLEMENT G., MARTEAU J.F., GIRAULT B., BERTIN M., DOLIN A., FERGEAU P., HESDIN C., CASIER C., CHEVRIER R.

Pouvoirs : VERGER N. donne pouvoir à BERTIN M., RUSSEIL M.P. donne pouvoir à GIRAULT B., BARBAUD D. donne pouvoir à MARTEAU J.F.

Absents : SALVAT J., BARREIRA A.

Secrétaire de séance : GIRAULT B.

Ouverture de la séance à 20 h.

Mr Le Maire demande de rajouter une délibération (recettes irrécouvrables)

Accepté par le conseil municipal

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de Monsieur MARTINEAU Clément.
2. Délibération révision loyer de 4 logements locatifs.
3. Suivi dispositif (Argent de poche).
4. Remplacement saisonnier agence postale.
5. Compte rendu des différentes commissions.
6. Questions diverses.

Présentation du projet de Monsieur MARTINEAU Clément.

Mr MARTINEAU Clément, étudiant en IUT à Châtellerauld, présente un projet sportif et humanitaire avec un autre étudiant, le 4L Trophy est pour eux la parfaite opportunité pour se lancer dans ce défi qui est du 16 au 26 février 2018 à travers l'Espagne et le Maroc.

Ils ont prévu un budget prévisionnel de 7200 € comprenant achat de la 4L, frais d'inscription, essence, autoroute, etc...

Ils proposent à ceux qui veulent d'acheter un encart publicitaire sur la voiture, ces espaces vont de 200 à 800€ selon l'emplacement, ces logos seront aussi sur des affiches, banderoles et vêtements.

Le partenariat en nature nécessite du matériel (pièces détachées, fournitures scolaires, sportives ou médicales), pour ce qui est du scolaire la participation des élèves de l'école sera la bienvenue, ainsi que les personnes qui désirent faire un don.

Les fournitures scolaires seront remises aux différentes écoles par l'association (enfants du désert).

Un partenariat avec l'école est également prévu.

Délibération révision loyer de 4 logements locatifs.

L'indice de référence des loyers est de +0,51%, donc les loyers passent au 1^{er} juillet :

- de 428,74€ à 430,92€ - 1, impasse des Seringas (T3)
- de 456,94€ à 459,27€ - 3, impasse des Seringas (T4)
- de 428,74€ à 430,92€ - 2, impasse des Lilas (T3).
- de 468,37€ à 470,75€ - 4, impasse des Lilas (T4).

Accepté par le conseil municipal.

Suivi dispositif (Argent de poche).

Il y a 23 jeunes recensés de 17 à 18 ans dans la commune, 8 dossiers ont été retirés, 6 ont déposé

un courrier d'engagement. Il y aura un groupe du 14 au 18 août et l'autre du 21 au 24 août, soit 4 demi – journées par groupe de trois.

Ils seront encadrés par un agent communal ou un membre du conseil, pour les tâches qui leurs seront demandées :

- Nettoyage des tables et chaises.
- Nettoyage de la cantine (placards... après les travaux).
- Entretien cour de l'école.
- Binage et arrosage des espaces verts.
- Nettoyage vestiaires sportifs + peinture.
- Nettoyage et rangement à la bibliothèque.

Une réunion est prévue le 28 juin à 18 h, salle de dégustation, avec les jeunes et leurs parents.

Remplacement saisonnier agence postale.

Mme JACHIMOWSKY étant en congé du 1er au 19 Août 2017, la mairie a fait un appel aux jeunes, 2 candidatures ont été déposées et 2 lettres de remerciement ne pouvant pas répondre à nos services. Les 2 candidats seront convoqués pour un entretien le 7 juillet 2017 à partir de 17h30 à la mairie.

Délibération recettes irrécouvrables.

Mr le Maire donne lecture du courrier de la trésorerie d'Airvault sollicitant l'effacement de la dette d' un contribuable, de la somme de 12,25 € correspondant à des tickets de cantine de l'année 2015, accepté par le conseil municipal.

Compte rendu des commissions.

Voirie :

- Présentation devis Ets FONROCHE pour 2 candélabres éclairage solaire, 4294€ ht soit 5152,80 € ttc et Ets GEF TP pour la pose de 1146,80€ ht soit 1376,16€ ttc.
Accepté par le conseil municipal, il n'y a aucune subvention pour ce genre d'éclairage.
- Mr le Maire annonce la vente d'une parcelle du lot. Le clos des grands chênes, de 1037 m2 pour 25925€.
- Le point à temps a été réalisé début Juin, il a été rajouté 1 tonne de plus par rapport à ce qui était prévu.
- Suite à l'entretien avec le bureau d'étude des Ets M'RY les devis de reprofilage des chemins de la Pilière et du Gué seront corrigés et réexpédiés pour acceptation.
- Le matériel, qui a été acheté chez BROSSARD motoculture, est livré :
 - o Tondeuse HONDA HRH 536 HXE : 1590€ ht + kit mulching 133.55€ ttc
 - o Nettoyeur STYHL RE163+ : 541,70€ ht.
 - o Groupe électrogène PRAMAC PX 5100 : 645€ ht.
- Après étude de 2 devis, il a été fait l'acquisition d'une pompe d'arrosage ROBIN chez BILLAUD-SEGEBA. Pour la somme de 444,36€ ht.

Bâtiments :

- Travaux de la cantine, devis Ets PAITREULT Hervé menuiserie pour le plafond 2933,80€ ht, dépose et pose de la laine de verre et la pose des plaques du plafond. Pour la pose des plaques de couleur il a été présenté 4 façons de pose c'est la numéro 4 qui est retenue.
La date des travaux n'est pas encore définie l'électricien et le menuisier doivent se rencontrer avec Mr MARTEAU J.F.
- Pendant les travaux de la mairie, les bureaux seront transférés salle des associations.
- Le réaménagement du local des associations salle multisport sera fait par les agents de la commune.

- Mr MARTEAU J.F. propose de revoir les tours de service pour les états des lieux des salles.

Ecole :

- Suite à la décision de février 2017, l'école est toujours en risque de fermeture conditionnelle d'une classe. Les effectifs enregistrés permettent d'être confiants sur l'annulation de cette fermeture. Un courrier commun avec l'APE a été envoyé ce jour à l'académie avant le comité départemental de demain.

Accessibilité :

- Un flyer a été distribué aux commerçants et propriétaires pour la réunion d'information

Questions diverses.

- Demande de subvention du Collège de 235€, choix de renouveler le montant de l'an dernier de 5€ par enfant soit pour 31 enfants : 155€
- Repas du 13 juillet Mrs MARTEAU J. F. et BARBAUD D. ont demandé un devis au restaurant du BON-ACCUEIL : moules frites + fromage 8,50€ adulte, jambon frites 5€ pour les enfants.
Mme VERGER N. commandera le pain et la pâtisserie à la boulangerie La PARASARE.
Les inscriptions et les règlements se feront à la mairie avant le 7 juillet.
Le tarif reste à 2€ pour les habitants et 10€ pour les hors commune.
- Réunion publique du PLU le 4 juillet à 18h30 à la salle des fêtes.
- Le 8 juin Mr le Maire en présence de l'établissement public foncier a rencontré Mr et Mme JACQUES ainsi que Mr PIGEAU pour les parcelles les concernant.
- Remerciements de la communauté locale chrétienne et du Père Jean pour la sono de l'église.
- Remerciements de Mme VIVIER J. et Mr GOULLET M. pour les travaux d'enrobé devant leur propriété ainsi que l'extension de l'éclairage public à Lavasseau.
- Demande de commerce ambulancier, le conseil municipal refuse à la personne demandeuse.
- Orange nous informe que bientôt la 4G sera sur la commune.
- Suite aux dégradations faites sur la commune par des jeunes et aux plaintes déposées, ils sont suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui les condamnera à des mesures de réparation.

Prochaine réunion du C.M. le 19 juillet à 20h30

Fin de la séance à 22h50.